

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

*Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC des Hauts-de-France*

Association "R.T.E.S."

Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire

*La Grappe
75 rue Léon Gambetta*

59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

*Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC des Hauts-de-France*

Association « R.T.E.S. » Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire

*Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020*

Aux membres de l'Association,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association R.T.E.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, et relatif au changement de méthode comptable lié à la première application, au cours de cet exercice, du règlement ANC 2018-06.

7

4. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des organisations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le traitement et la présentation dans l'annexe du changement de méthode lié à la première application du règlement ANC 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'Administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

7

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

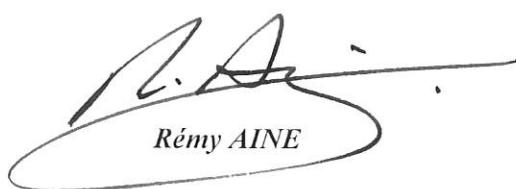
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 12 juillet 2021

*Le Commissaire aux comptes
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés*



Rémy AINE

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMobilisations INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	10 000		10 000	
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations CORPORELLES				
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus				
	Autres immobilisations corporelles	4 515	3 677	839	990
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMobilisations FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 142		1 142	
	TOTAL (I)	15 657	3 677	11 981	12 132
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
ACTIF CIRCULANT	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	32 124	16 000	16 124	23 520
	Créances reçues par legs ou donations	30 159		30 159	28 018
	Autres créances				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	191 991		191 991	125 413
	Charges constatées d'avance	360		360	800
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL (II)	254 633	16 000	238 633	177 751
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	270 291	19 677	250 614	189 882
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an				
	(3) dont à plus d'un an				

(1) dont droit au bail
 (2) dont à moins d'un an
 (3) dont à plus d'un an



Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	138 370	138 295
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	35 284	75	
Excédent ou déficit de l'exercice	173 654	138 370	
Total des fonds propres (situation nette)	173 654	138 370	
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	173 654	138 370
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations	
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement	23 000
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels		
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
	Total des fonds reportés et dédiés	23 000	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTE (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	150	183
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 111	22 179
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	34 489	28 940
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	210	210	
Produits constatés d'avance	6 000		
	Total des dettes	53 960	51 512
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	250 614	189 882
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	35 283,83	74,85
(1) Dont à moins d'un an	53 960	51 512	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	150	183	

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	Cotisations	204 425
	Vente de biens et services	Ventes mses, produits fabriqués	
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	Prestations de services	225
	dont parrainages	Productions stockée	
		Production immobilisée	
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	Subventions d'exploitation	80 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	Dons	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	Legs et donations	
	Contributions financières	Autres pdts de gestion courante	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	Autres produits	4
Total des produits d'exploitation		284 654	289 790
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes		48 073
	Aides financières	Subvention accordées par l'association	
	Impôts, taxes et versements assimilés		649
	Salaires et traitements		122 225
	Charges sociales		46 161
	Dotation aux amortissements et dépréciations		9 737
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		23 000
	Autres charges		45
Total des charges d'exploitation		249 888	292 183
RESULTAT D'EXPLOITATION		34 765	(2 393)



Compte de Résultat

2/2

		31/12/2020	31/12/2019
	RESULTAT D'EXPLOITATION	34 765	(2 393)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	410	586
	Total des produits financiers	410	586
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	410	586
	RESULTAT COURANT avant impôts	35 175	(1 807)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 449	1 882
	Total des produits exceptionnels	1 449	1 882
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 340	
	Total des charges exceptionnelles	1 340	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	109	1 882
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	286 512	292 258
	TOTAL DES CHARGES	251 228	292 183
	EXCEDENT ou DEFICIT	35 284	75
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	900 5 664 6 564	
	TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole	900 5 664 5 664 6 564	
	TOTAL		



Annexe

Informations générales

Objet social

L'association a pour objet de regrouper des collectivités et pays porteurs de projet d'économie solidaire en vue de :

- promouvoir leurs démarches pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie sociale et solidaire ;
- constituer un lieu ressource en termes d'information et un lieu d'appui à la mise en oeuvre de projet par la mutualisation des expériences locales et par le développement de démarches et d'outils communs ;
- contribuer à la formation des élu-e-s et des technicien-ne-s des structures adhérentes ;
- élaborer une réflexion à partir des pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Nature et périmètre des activités

Ses principales missions sont :

- coordonner par des réunions de travail les réflexion de ses adhérents ;
- mettre en place des formations ;
- organiser des actions de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire ;
- participer à des colloques, conférences, séminaires, congrès afin de promouvoir les pratiques de ses adhérents ;
- développer des outils, documentations, expertises pour faciliter la mise en oeuvre de démarches d'économie sociale et solidaire au sein des territoires adhérents ;
- conduire tout type d'études nécessaires au développement d'actions de développement solidaire.

Périmètre : Tout le territoire national français.

Moyens mis en oeuvre

Pour ses activités, l'association reçoit des principalement des subventions mais aussi des cotisations annuelles de ses adhérents.

L'association compte quatre salariés et est administrée par un conseil d'administration de vingt personnes, tous bénévoles.



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **250 614** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **286 512** euros et un total **charges** de **251 228** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **35 284** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du point relatif à la première application du Règlement ANC n°2018-06 tel que décrit ci-dessous ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable : première application du Règlement ANC n°2018-06

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

La présentation des états financiers a été modifiée et tient compte de l'application du règlement ANC n°2018-06 applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2020.

La première application du règlement de l'ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet, aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Les impacts de ce nouveau règlement concerne principalement des positionnements différents des comptes, et ils sont considérés comme ayant un impact non significatif. Pour l'annexe, un paragraphe spécifique sur l'objet, l'activité et les moyens de l'association est désormais inscrit en préambule.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.



Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Cotisations

Les cotisations ont été comptabilisées selon la méthode des engagements.



Faits majeurs de l'exercice : COVID-19

L'exercice 2020 a été impacté par l'épidémie de Covid-19.

Les impacts de cet événement sur les comptes de l'association sont mentionnés ci-après. Les informations sont présentées selon l'approche "ciblée" définie par l'ANC.

Compte de résultat

L'année 2020 enregistre une forte baisse des charges externes, qui sont passées de 123 K€ à 48 K€, soit une diminution de 61%. Cette diminution est principalement due à un arrêt des dépenses d'études et de prestations de services.

Autres faits majeurs

L'association RTES a procédé à un transfert de son siège social le 22/01/2020. Il se trouve désormais au 75 rue Léon Gambetta, situé à LILLE (59 000).



Autres informations

Bénévolat

Les contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'Association correspondent aux tâches suivantes :

- Représentations extérieures du RTES et interventions : 500 heures ;
- Europe et International : 30 heures ;
- Autres (politique de la ville, vie associative, Tressons, AuRA, communication) : 28 heures ;

La valorisation des heures de bénévolat a été effectué au taux horaire du SMIC au 1er janvier 2020 soit 10,15 euros de l'heure. La valorisation des heures de bénévolat est donc de 5 663,70 euros.

Mise à disposition à titre gracieux de locaux

A noter également la mise à disposition à titre gracieux par l'Etat, les collectivités ou des partenaires, de salles pour les différentes rencontres organisées en 2020 :

- Mise à disposition d'une salle par une collectivité adhérente : 900 euros.



Informations complémentaires

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif est égal à zéro, car les dirigeants qui sont le président, le trésorier et le secrétaire, ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.



Immobilisations

INCORPORELLES	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/202	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions		
	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	10 000				10 000	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000				10 000	

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 588		586		658
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 588		586		658

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS						
DESTINES A ETRE CEDES						

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	1 142				1 142
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 142				1 142

TOTAL	15 730		586		658	15 657
--------------	---------------	--	------------	--	------------	---------------



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Autres			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			

CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 598	737	658	3 677
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 598	737	658	3 677

TOTAL	3 598	737	658	3 677
--------------	--------------	------------	------------	--------------



Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECATION				
Sur immobilisations { incorporelles corporéelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours	7 000	9 000		16 000
Sur comptes clients, usagers				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECATION	7 000	9 000		16 000
TOTAL GENERAL	7 000	9 000		16 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		9 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				



Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 142		1 142
	Clients, usagers douteux ou litigieux	16 000	16 000	
	Autres créances clients, usagers	16 124	16 124	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	159	159	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	30 000	30 000	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	360	360	
	TOTAL DES CREANCES	63 785	62 643	1 142
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	150	150		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 111	13 111		
	Dettes des legs ou donations	11 615	11 615		
	Personnel et comptes rattachés	21 272	21 272		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 602	1 602		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	210	210		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	6 000	6 000		
	TOTAL DES DETTES	53 960	53 960		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Notes sur le compte de résultat

Ventilation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice se ventilent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant	Taux
Cotisations	200 825	70 %
Subventions	80 000	27,9 %
Participations manifestations	3 600	1,3 %
Prestations de services	225	0,8 %
Autres produits	4	n/s
TOTAL	286 654	100 %

Ventilation des subventions

Les subventions de l'exercice se ventilent de la manière suivante :

Nature des subventions	Montant	Taux
DIESS	35 000	43,75 %
CGET	30 000	35,7 %
Tressons	15 000	18,75 %
TOTAL	80 000	100 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2020	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
Professions intermédiaires			
Employés		2	
Ouvriers			
TOTAL		4	



Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	138 295		75		138 370
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		75		75	
Excédent ou déficit de l'exercice	75	(75)	35 284		35 284
Situation nette	138 370		35 359	75	173 654
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	138 370		35 359	75	173 654



Variation des Fonds Dédiés

Fds dédiés clôture 31/12/2019	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	
		Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédi à des projets sans dépense cours des deu derniers exerci
Subventions d'exploitation						
Subvention Tresson		15 000			15 000	
Subvention ANCT		8 000			8 000	
Contributions financières d'autres org.						
Ressources liées à la générosité du public						
TOTAL		23 000			23 000	



ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		2 170	(2 170)	00,0
Autres créances				
TOTAL		2 170	(2 170)	00,0



Charges à payer (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	150	183	(33)	18,0
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 919	21 747	(13 828)	63,5
Dettes fiscales et sociales	16 655	10 787	5 868	54,40
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	24 725	32 717	(7 993)	24,4



Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			6 000
Cotisation Normandie 2021		6 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		6 000



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			360
Chèques déjeuners		360	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			360

